

[INTERNET] Non au méthaniseur à HERIC

Sujet : [INTERNET] Non au méthaniseur à HERIC

De :

Date : 10/04/2024 08:30

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour

Par ce mail, je vous informe que je suis contre le projet de méthaniseur à HERIC.

Cordialement

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] CONTRE LE PROJET DE METHANISATION D'HERIC

De :

Date : 10/04/2024 09:52

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

A l'attention de Mr Le Préfet, et des agriculteurs porteurs de projet et de Mr le commissaire enquêteur

Je joins l'article de Mme Marchand Nathalie, publié le 04 avril 2024 dans « REUSSIR » l'AAMAF se dit au bord du gouffre :

Nous estimons que 170 sites sont aujourd'hui menacés

Ce que les associations luttant contre les méthaniseurs craignaient est arrivé.

La méthanisation coûte de l'argent aux agriculteurs.

Après avoir des aides à la construction, puis des tarifs de rachat exorbitant et payé par nos impôts, l'AMMF demande de nouveaux des aides ?

Ci-après une partie de l'article :

«

Hausse des coûts d'exploitation des méthaniseurs en cogénération entre 2022 et 2023

Pour justifier sa demande, l'association s'appuie sur une [délibération publiée le 25 mars 2024 de la commission de régulation de l'énergie](#) (CRE) qui mentionne des hausses de coût d'exploitation des unités de méthanisation en cogénération de 33% entre 2022 et 2023, sur la base des données d'un échantillon de 9 installations. Une inflation liée à la hausse des coûts de maintenance, de la consommation électrique (qui a progressé de 92% entre 2022 et 2023) et des intrants.

La CRE recommande une révision des conditions tarifaires de tous les contrats de cogénération pour refléter ces coûts réels de production d'électricité. Un avis qui serait partagé par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) que l'AAMF a rencontrée depuis le 28 mars. Reste à convaincre Bercy.

« Nous avons besoin, dans l'attente de l'entrée en vigueur de ce nouveau tarif, d'une mesure d'urgence pour éviter la fermeture de nombreuses *installations de méthanisation*. Nous estimons que 170 sites sont aujourd'hui menacés », affirme Jean-François Delaitre dans le communiqué.

L'AAMF propose une hausse des tarifs d'achat de base de l'électricité provenant du biogaz de 10% pour les installations en contrat BG16 de cogénération sur la période entre fin 2023 et mi-2025 pour compenser l'inflation des coûts entre 2022 et 2023. Mais aussi une revalorisation de la prime effluents d'élevage et de la prime à l'efficacité énergétique ainsi qu'un déplafonnement des installations (de 499 kW à 1 MW), souligne Adeline Canac.

Alors que l'élevage est en souffrance, on aurait l'impression d'une

double peine »

Mr Le Préfet, Mr l'enquêteur, je vous invite à émettre un avis défavorable à ce type de projet, qui coûte de l'argent aux contribuables.

Par leurs manifestations les agriculteurs se disent en difficultés. Alors aidons-les à ne pas succomber aux chants des sirenes mais de revenir à leur métier, **L'agriculture**

Je suis contre ce projet

Envoyé à partir de Courrier pour Windows



Sans virus www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Projet Héric

De : _

Date : 10/04/2024 10:26

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour,

Je viens vers vous pour dire que je suis contre le projet d'une unité de méthanisation sur la commune d' Héric.

[Yahoo Mail : Recherchez, organisez, maîtrisez](#)

Sujet : [INTERNET] HERIC : unité de méthanisation - avis

De :

Date : 10/04/2024 10:40

Pour : <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Par ce mail, je vous prie de noter mon opposition au projet de méthaniseur sur la commune d'HERIC. Ce projet privé peut potentiellement être très nocif au domaine public. Il me semble donc inopportun de déléguer à un acteur privé de porter un tel risque à la population.

L'idée générale n'étant pas de bloquer toute innovation mais de le faire avec un engagement plus fort de tous les acteurs présents sur le territoire et en premier lieu les habitants. La commune a déjà subi une forte pollution l'année passée et il est toujours assez perturbant de lire sur les panneaux d'affichage de la commune : distribution d'eau en bouteille pour les enfants et les femmes enceintes. Quid du reste de la population !!

Comment peut-on justifier de créer ce type d'installation moins d'une année après cet épisode, d'autant plus avec une proximité immédiate de zones à intérêt écologique.

Souhaitant que cet avis sera pris en compte, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes meilleures salutations,

Bien cordialement,

Sujet : [INTERNET] methanisation

De :

Date : 10/04/2024 11:03

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je refuse le projet de méthanisation à Heric.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] méthanisation à Heric

De :

Date : 10/04/2024 11:56

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Mesdames et messieurs,

J'ai pris connaissance du projet de méthanisation à heric.

Je ne suis pas du tout favorable à ce type de projet faussement écologique.

Je suis exploitante, éleveuse sur la commune de Couëron, je connais le sujet d'un point de vue agricole et technique.

La méthanisation bouleverse les pratiques d'élevage et de culture à chaque fois qu'il y a eu une implantation d'un tel projet.

Arrachage des haies, rebouchage des mares, culture pour le methaniseur et non plus pour les bêtes et/ou les humains, moins de pâturage, animaux cloîtrés dans le bâtiment pour récupérer plus de matière organique.

D'autre part, pour alimenter ce methaniseur, un roulement de camion est nécessaire entre les collectivités pour la collecte des déchets, des cultures (maïs, herbe...) vers le methaniseur avec des tracteurs et/ou camion

Ce qui équivaut à sur consommer une énergie fossile (fuel, gaz) pour faire la collecte des déchets pour nourrir le methaniseur qui va produire du gaz pour ... Faire rouler des véhicules ?

Il y a également la question de la pollution suite à des accidents comme il y a déjà eu en France et dans les autres pays (Allemagne notamment), pollution des cours d'eau, du sol.

Les odeurs pour les riverains est encore une raison supplémentaire pour stopper ce projet à heric mais également sur le reste du territoire.

Envoyé depuis mon mobile

Sujet : [INTERNET] SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC // Projet

De :

Date : 10/04/2024 12:05

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Nous avons très récemment appris la construction d'un projet de méthanisation sur la commune d'Héric au lieudit la Cormerais, PRÈS DU CANAL DE NANTES À BREST.

Voici le lien du projet :

[Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique](#)

Le projet d'installation d'un **méthaniseur**, sur la commune, met en péril notre environnement.

Vous trouverez en pièce jointe un avis d'une héricoise qui a étudié le dossier de consultation, et qui s'appuie sur les pièces de celui-ci pour expliquer qu'un tel projet ne peut pas se faire ICI.

Même si on est pour la méthanisation, la localisation de ce projet est une aberration pour notre environnement, notre santé et notre tourisme.

Effectivement le projet se situera à proximité immédiate de 4 sites protégés :

- Le **Canal de NANTES À BREST** à 1,2km à côté de l'Ecluse du Pas d'Héric
- La **Vallée et Marais de l'Erdre** à 1,7km
- L'**Aire d'Alimentation du captage ACC du Plessis Pas Brunet** à 550 mètres : cette eau alimente de nombreuses communes, elle est destinée à la consommation humaine ! C'est tout simplement celle qui sort des robinets !
- La **zone Natura 2000 les "Marais de l'Erdre"**

Et que dire des zones humides qui entourent le site , ou de l'étang de Bout de Bois à 3,3km qui est menacé directement par les odeurs !

Selon les vents, on peut sentir les odeurs jusqu'à 5 km aux alentours, le bourg d'héric est situé à 5,6 km, et celui de Nort-sur-Erdre à 6,5km !

Le projet, dans sa demande d'enregistrement, déclare lui même qu'il amènera **des nuisances sonores, olfactives, des vibrations, des émissions lumineuses, des rejets dans l'air, la production de déchets dangereux, des risques sanitaires, des risques d'incendie, d'explosion, d'intoxication, d'anoxie, pollutions !**

Sujet : [INTERNET] CONTRE le projet d'unité de méthanisation à HERIC

De :

Date : 10/04/2024 12:06

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

En tant qu'habitante d'Héric, je m'oppose fermement à ce projet de méthanisation, qui mettrait en **péril notre environnement, notre qualité de vie, et peut-être à long terme notre santé et celle de nos enfants !**

Ayant un enfant en bas âge, je suis très inquiète de l'ensemble des risques et nuisances qui sont tout à fait assumés par ce projet d'usine : nuisances sonores, visuelle, olfactives, risques d'incendie et d'explosion, rejets dans l'air et pollutions avec **risques sanitaires** !

D'autres projets de ce type ont été abandonnés par des communes de Loire-Atlantique, pourquoi la ville d'Héric ferait prendre un tel risque à ses habitants ?

En espérant que vous prendrez en compte l'avis de la population.

Bien cordialement

Sujet : [INTERNET] Projet méthanisation

De : ..

Date : 10/04/2024 12:09

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

La ferme des Poussinettes Landaises se positionne contre le projet de méthanisation.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'usine de méthanisation à HERIC

De : .

Date : 10/04/2024 12:11

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Madame, Monsieur

Par le biais de ce mail, nous tenons à formuler notre mécontentement et notre avis négatif en rapport avec le projet d'usine de méthanisation qui serait réalisée au lieu-dit La Cormerais. Il est plus qu'important aujourd'hui de tenir compte de la présence de nombreux riverains aux alentours. Cela n'apporterait que nuisances (sonores, olfactives...)

Merci de tenir compte de cet avis dans le cadre de la consultation publique

Cordialement